



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>18 avril 2025</b>
Nombre de conseillers présents : <b>27</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>35</b>	

**SÉANCE DU 29 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Sylvestre-Pragoulin.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Stéphane HOUSSIER

Absents ayant donné un pouvoir :

André DEMAY a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON, Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Claude DENIER, Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Pascale MORIN a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Loïc CHATARD

Absents :

Catherine CUZIN, Emmanuelle DE CASTRO, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Cécile GILBERT

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2025\_107 : Motion pour l'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche d'Aigueperse**

***Autres domaines de compétences - Vœux et motions***

Rapporteur : Didier CHASSAIN

A l'occasion du Comité de Pilotage CTG du 13 novembre 2023, il a été acté l'augmentation de la capacité de la crèche d'Aigueperse à 20 places, sous réserve que Plaine Limagne s'engage dans la création d'une structure d'accueil du jeune enfant sur le secteur de Randan. A l'occasion du COPIL CTG du 19 septembre 2024, Plaine Limagne a présenté sa nouvelle CTG, dans laquelle apparait la création

d'une crèche à Randan. En décembre 2024, le conseil communautaire a acté le lancement d'une étude pour la création d'une crèche à Randan. En février 2025, le conseil communautaire a acté un budget prévoyant la réalisation d'une crèche à Randan, et modifiant le Plan Pluriannuel d'Investissement pour tenir compte de ces travaux.

Les élus de Plaine Limagne, pleinement engagés pour améliorer la qualité d'accueil des jeunes enfants sur leur territoire, ont tenu leurs engagements en lançant la construction d'une crèche à Randan. Ils souhaitent donc rappeler à la CAF du Puy-de-Dôme ses engagements, et sollicitent l'augmentation du nombre de places pour la crèche d'Aigueperse.

**→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide de solliciter l'augmentation du nombre de places pour la crèche d'Aigueperse, portant ce nombre à 20, conformément aux engagements pris en comité de pilotage, et ce, dans les délais les plus brefs.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 7 mai 2025

Le président,

Claude RAYNAUD

*Signé électroniquement*

La secrétaire de séance,

Cécile GILBERT

*Signé électroniquement*